



HAL
open science

John Caius et le De usu partium. Une contribution à l'histoire du texte de Galien.

Stéphane Berlier

► **To cite this version:**

Stéphane Berlier. John Caius et le De usu partium. Une contribution à l'histoire du texte de Galien..
Revue d'histoire des textes, 2011, VI, pp.1-14. 10.1484/J.RHT.5.101213 . hal-03602409

HAL Id: hal-03602409

<https://hal.science/hal-03602409>

Submitted on 19 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

John Caius et le *De usu partium*. Une contribution à l'histoire du texte de Galien.

C'est à une grande figure de l'anatomie et de la philologie de la Renaissance que nous nous proposons de nous intéresser dans le présent article : John Caius (1510-1573). La référence sur ce personnage reste le livre de Vivian Nutton¹ qui mène une enquête approfondie sur les recherches que ce passionné de manuscrits a effectuées pour consulter de nombreux témoins de textes grecs et latins. Mais il nous semble possible de proposer de nouveaux éléments à même d'étoffer notre connaissance du travail de l'humaniste anglais en tant que chercheur de manuscrits, de lecteur et d'éditeur, ceci en relation avec son intérêt pour le domaine de l'anatomie, et en particulier pour le traité de Galien intitulé *De usu partium*².

Présentation rapide de la tradition du *De usu partium*

Cette œuvre importante, tant par sa place dans le système anatomo-physiologique galénique que par sa longueur (dix-sept livres), nous a été transmise par vingt-deux manuscrits dont plusieurs ne contiennent qu'une partie du texte³.

L'étude de la tradition manuscrite du *De usu partium*, réalisée dans le cadre de notre thèse de doctorat⁴, nous a permis de classer les différents témoins qui nous ont été conservés en deux familles, α et β . Cette division est claire, puisqu'elle repose sur une

¹ Vivian Nutton, *John Caius and the manuscripts of Galen*, Cambridge University Press : Cambridge, 1987. Il convient également de consulter son article « John Caius and the Eton Galen : Medical Philology in the Renaissance », repris dans V. Nutton, *From Democedes to Harvey : Studies in the History of Medicine*, Londres : Variorum Reprints, 1988, n°XIII. Je lui exprime ma gratitude d'avoir bien voulu converser avec moi à propos de John Caius et d'avoir lu mon article. Ce dernier est également le résultat d'une relecture attentive de notre directrice de thèse, Mme Brigitte Mondrain ; qu'elle en soit ici remerciée.

² Le titre grec de ce traité est *Περὶ χρείας μορίων* ; c'est celui adopté par la communauté scientifique depuis l'édition de Georg Helmreich parue en deux volumes chez Teubner en 1906 et 1907. Ce choix se fonde sur le titre qui se lit dans le manuscrit le plus ancien (le *Vaticanus Urbinas gr.* 69), ainsi que dans les témoins de sa famille, et sur la manière dont Galien lui-même appelle son traité (voir Helmreich, I, p. xv). L'autre famille comporte un titre plus long : *Περὶ χρείας τῶν ἐν ἀνθρώπων σώματι μορίων*. Il est repris à la fois par l'édition aldine (1525) et l'édition de Bâle (1538). Le titre latin du traité a également varié. La traduction effectuée au début du XIV^e siècle par Niccolò da Reggio, le célèbre médecin et traducteur, est *De utilitate particularum* (Nic.). Sa traduction, qui ne sera jamais remplacée par une nouvelle, va néanmoins subir une reprise en profondeur par les éditeurs de la Renaissance qui, tout en lui conservant Niccolò da Reggio comme auteur, vont lui donner un nouveau titre : *De usu partium corporis humani*. Cette traduction, que nous avons appelée Pseudo-Niccolò (Ps.-Nic.), supplante, à partir de 1528, l'autre et son titre s'impose. Ce n'est qu'après l'édition de G. Helmreich que le titre latin a été abrégé en *De usu partium* (UP).

³ Une première liste a été établie par Hermann Diels, dans *Die Handschriften der antiken Ärzte. Griechische Abteilung*, I, p. 68 n°29. Elle est suivie par Georg Helmreich dans les deux introductions qu'il place au début des deux tomes de son édition (voir la note 2). Signalons qu'un manuscrit, le *Passioneianus 2*, existe maintenant sous la cote *Vaticanus Rossianus 982* (IX, 932) et que trois autres signalés comme témoins du *De usu partium* contiennent en réalité, sous le titre *Γαληνοῦ περὶ χρείας καὶ ἐνεργείας*, un très court texte qui est un assemblage de quelques citations de l'œuvre de Galien.

⁴ *Histoire du texte du De usu partium de Galien. Edition critique du livre I avec traduction et commentaire*, EPHE IV^e section, sous la direction de Brigitte Mondrain (à soutenir).

longue lacune au livre VII ; elle caractérise tous les manuscrits de la famille β^5 et s'étend de ἐγκεφάλου κοιλίας (H.I.394.4/K.III.542.1)⁶ à τῆς καρδίας ἀφικέσθαι (H.I.422.10/K.III.581.7).

La famille α , la meilleure des deux, est représentée par les manuscrits suivants : le *Vaticanus Urbinas gr.* 69 (U), le *Parisinus Coislilianus* 333 (Coisl), le *Parisinus gr.* 2154 (B) et ses deux copies, à savoir le *Parisinus gr.* 2281 (p) et le *Venetus Marcianus gr.* V 9 (V9)⁷.

Les éditions du *De usu partium* et le problème de la lacune du livre VII

La première édition du texte grec du *De usu partium* est relativement tardive puisqu'il faut attendre le tome I de l'édition aldine (Ald.) qui paraît en 1525⁸. C'est un

⁵ A cette famille appartiennent, rangés par lieu de conservation : à Florence, les *Laurentiani* 74.4 (L), 74.9 (J) et 74.18 (I) ; au Vatican, le *Palatinus Vaticanus gr.* 251 (P) et le *Rossianus* 982 (R) ; à Venise, le *Marcianus gr.* 287 (M) ; à Paris, le *Parisinus gr.* 2148 (D) ; à Modène, le *Mutinensis Estensis gr.* 219 (E) ; enfin, à Londres, les *Londinienses Addit.* 11888 (Add) et *Harleianus* 5652 (H). Il faut cependant mettre à part ce dernier manuscrit qui, sur la base de notre collation du livre I, appartient bien à cette famille mais présente une lacune deux fois moins étendue que tous les autres témoins. Elle commence à περὶ φωνῆς ἐπιδευκύνντι τὸ πρῶτον (H.I.407.24/K.III.560.16) et reprend, après trois pages blanches (presque quatre), au f. 159^r par τῆς καρδίας ἀφικέσθαι (H.I.422.10/K.III.581.7). C'est un manuscrit du XVI^e siècle ; pourtant, de cet élément de l'histoire du texte, nous pouvons déduire qu'il descend, par le biais d'un intermédiaire perdu, de l'ancêtre mutilé de sa famille mais avant que la perte de texte ne double de longueur. Récent mais plus complet, tel est son cas. De plus il faut préciser que dans le *Laurentianus* 74.4, seules les parties refaites tardivement (L^{rec.}) appartiennent à la famille β , tandis que les parties anciennes (L^{vet.}) sont de l'autre famille, ce qui donne au texte de ce manuscrit une tradition hybride.

⁶ Les passages sont donnés avec, en première position, les références à l'édition d'Helmreich (H) et, en seconde position, celles à l'édition de Kühn (K), dans les deux cas avec le tome, la page et la ligne.

⁷ U est le plus ancien manuscrit de la tradition du *De usu partium* : il a certainement été produit à Constantinople au X^e siècle ; Coisl. est un manuscrit de papier attribuable au XIV^e siècle ; B est légèrement plus ancien (XIII^e siècle) et a été acheté sur un marché de Constantinople par le médecin Démétrios Angélos qui en a fait deux copies distinctes : le *Parisinus gr.* 2281 (p) et le *Marc. gr.* V 9 (V9). Sur l'activité de ce personnage, il convient de consulter l'article de Brigitte Mondrain, « Démétrios Angélos et la médecine : contribution nouvelle au dossier », dans *Storia della tradizione e edizione dei medici greci*, [Atti del VI Colloquio internazionale Paris 12-14 aprile 2008], Naples : M. D'Auria, 2010, pp. 293-322. Cet article est une synthèse accompagnée de nouveaux matériaux ; pour une étude plus précise sur les manuscrits cités, se reporter à ses deux articles précédents : « Jean Argyropoulos professeur à Constantinople et ses auditeurs médecins, d'Antoine Eparque à Démétrios Angélos », dans ΠΟΛΥΠΛΕΥΡΟΣ ΝΟΥΣ, *Miscellanea für Peter Schreiner zu seinem 60. Geburtstag*, Munich : K. G. Saur, 2000, pp. 223-250 et « Comment était lu Galien à Byzance dans la première moitié du XV^e siècle ? », dans *Trasmissione e ecdotica dei testi medici greci*, [Atti del IV Convegno internazionale [Parigi 17-19 maggio 2001], a cura di Antonio Garzya e Jacques Jouanna, Naples : M. D'Auria, 2002, pp. 361-384. Ces articles mentionnent deux témoins dont nous n'avons pas encore parlé ; il s'agit du *Parisinus gr.* 985 (C) et de sa copie, le *Vaticanus gr.* 285 (V). Ils n'appartiennent à aucune des deux familles mais semblent être le reflet d'une édition ancienne puisqu'ils reprennent, pour un tiers, les leçons de la famille α , pour un tiers, celles de la famille β et, pour le dernier tiers, présentent des leçons propres dont l'immense majorité ne font que dégrader le texte.

⁸ Nous savons, par la préface de *l'editio princeps* d'Aristote parue en 1495, qu'Alde Manuce prévoyait de donner lui-même à Galien et à Hippocrate une première édition complète : « Dabimus etiam et Hippocratis et Galeni omnia et caeterorum illustrium qui in medicina scripserunt ». Voir Nikolaus Mani, « Die griechische Editio princeps des Galenos (1525), ihre Entstehung und ihre Wirkung », dans *Gesnerus*, 13, 1956, p. 39. Après la mort d'Alde Manuce en 1515, ce seront finalement ses héritiers qui s'occuperont de mener à bien cette entreprise. En ce qui concerne la date, Stefania Fortuna, « Nicolo Leonicensi e le edizioni aldine dei medici greci », dans *Ecdotica e ricezione dei testi medici greci, atti del V Convegno Internazionale*, Naples : M. D'Auria, 2006, p. 458, émet l'hypothèse que l'édition aldine, au moins pour le premier tome, a paru un peu avant 1525. Elle indique que Niccolò Tomeo a écrit une lettre à Reginald Pole datée du 31 mai 1524 dans laquelle il l'informe qu'il a lu tout Galien : « totum Galenum perlegi, et in eo pleraque, maxime quae ad philosophiam pertinere videbantur, diligenter adnotavi. » Or, il n'existe aucun

manuscrit de la famille β, le *Parisinus gr.* 2148 (D)⁹, qui a servi de modèle à l'édition de ce traité, dans laquelle nous retrouvons donc la lacune du livre VII. L'édition de Bâle (Basil.) qui paraît en 1538 suit de très près le texte de l'Aldine et ne change rien au problème de la lacune¹⁰.

C'est pour suppléer ce manque important dans le texte de Galien que John Caius donne, entre ses éditions du *Περὶ μυῶν κινήσεως* de Galien (pages 5 à 54) et du *Περὶ φαρμάκων* d'Hippocrate¹¹ (pages 77 et 78), celle partielle du livre VII du *Περὶ χρείας μορίων* (pages 55 à 76) comme l'indique le titre du volume paru en 1544 à Bâle chez Froben¹² :

Γαληνοῦ Περὶ μυῶν κινήσεως βιβλία δύο, μετὰ τῶν σχολίων, τοῦ αὐτοῦ ἑβδόμου βιβλίου Περὶ χρείας μορίων μέρος ἐν τοῖς τετυπωμένοις βιβλίοις παραλελειμμένον, Ἰπποκράτους Περὶ φαρμάκων βιβλίον ἓν, δι'Ἰωάννου Γαίου τοῦ ἐκ τῆς Βριταννίας.

Pour être tout à fait précis, Caius édite un texte légèrement plus étendu, en amont et en aval de la lacune proprement dite, afin que ce dernier puisse commencer avec un début de phrase (H.I.393.24/K.III.541.15) Τὸ δ' ἐκ τῶν τραχειῶν ἀρτηριῶν πνεῦμα et se terminer avec une fin de phrase en H.I.422.12-13/ K.III.581.10 ἐπανάξειν ἤμελλον.

Cette édition reflète bien la préoccupation philologique de Caius, puisqu'elle a la particularité de proposer, de plus, à la fin du volume, sous le titre *In fragmentum περι*

manuscrit grec de Galien annoté par Tomeo ; mais, à la bibliothèque Universitaire de Yale, dans la collection Cushing, il y a une édition aldine qui lui a appartenu et qui comporte ses notes. Ne serait-ce pas là ce dont il parle dans sa lettre ? Pour S. Fortuna, il n'est pas improbable qu'à la fin mai 1524 certaines parties de l'aldine aient déjà été publiées, peut-être la partie correspondant au volume I contenant le *De usu partium*.

⁹ Georg Helmreich, I, x. Le *Parisinus gr.* 2148 est composé de deux unités codicologiques : la première partie (ff. 1^r-122^v) est composée de plusieurs œuvres d'Hippocrate et la seconde (ff. 123^r-404^v) contient le *De usu partium*. Il est datable de la fin du XV^e siècle ; il a été copié pour Niccolò Leonicensino. Il est ensuite passé dans les mains du cardinal Ridolfi puis est entré dans la bibliothèque du Roi de France par la collection de Catherine de Médicis. Voir Stefania Fortuna, « Nicolo Leonicensino e le edizioni aldine dei medici greci », dans *Ecdotica e ricezione dei testi medici greci, atti del V Convegno Internazionale*, Naples : M. D'Auria, 2006, p. 443-464.

¹⁰ Dans D, la lacune se trouve au f. 244^v et ne se repère qu'à l'indication *λείπει πολλά* portée en marge par une main tardive. Dans l'Aldine, elle se trouve au f. 44^v ligne 2 mais l'indication de la lacune n'a pas été reprise, ce qui donne vraiment l'impression qu'il ne manque pas de texte. La Basil. (p. 447 li. 4) la signale en marge (*λείπει πολὺ*) mais en la situant mal (entre *τὴν δευτέραν* et *ἔπειτα* à la ligne du dessus).

¹¹ Edition du texte grec par H. Schöne, dans *Rheinisches Museum*, LXXIII, 1920-1924, pp. 434-448. Pour l'examen du contenu et la datation de ce traité, voir Jacques Jouanna, *Hippocrate*, Paris : Fayard, 1992, n°56 (*De remediis*), p. 560

¹² John Caius mentionne également son édition dans son opuscule *De libris propriis*, p. 6 : « Unaque cum magna parte libri septimi Galeni de usu partium Graeca. »

Reprenant l'édition de Bâle ainsi que le travail de Caius, René Chartier pourra, au XVII^e siècle, pour la première fois, éditer en grec l'ensemble du texte du *De usu partium* (vol. IV pages 284-704). L'édition de Carl Gottlob Kühn (à cheval sur les tomes III et IV) ne fait que reprendre celle de Chartier. Il faudra attendre le travail de Georg Helmreich pour assister à une nette amélioration du texte de Galien. En effet, même s'il minore l'importance de certains manuscrits sur la base de datations paléographiques faussées, comme nous allons le voir plus loin, le fait qu'il ait utilisé le plus ancien manuscrit, à savoir le *Vaticanus Urbinas gr.* 69, donne à son édition une grande sûreté. En revanche, son appareil critique comporte des erreurs gênantes comme des omissions non signalées ou des interversions de sigles qui aboutissent à attribuer des variantes à un manuscrit qui a une lacune à tel endroit !

χρειαζ μοριων *variae lectiones* (page 90), les variantes de lecture qu'il a trouvées, nous dit-il, dans deux témoins, l'un très ancien et l'autre plus récent :

Fragmentum libri septimi Galeni περι χρειαζ μοριων, quod libris περι μυων κινησεως adiunximus, ex duobus manuscriptis, altero vetustissimo, altero recentiori transcripsimus. Ea subinde variabant. Secuti tamen sumus vetustissimum, sed ita, ut alterum, sicubi rectius habuerat, non neglexerimus. Variabant autem his recte locis.

« Nous avons transcrit un fragment du septième livre du *Sur l'utilité des parties* de Galien, que nous avons joint aux livres du *Sur le mouvement des muscles*, d'après deux manuscrits, l'un très ancien, l'autre plus récent. Ils divergeaient de temps en temps. Certes nous avons suivi le plus ancien mais nous n'avons pas négligé l'autre lorsqu'il était plus correct. Mais ils divergeaient à juste titre à ces endroits. »

La question de l'identification de ces deux manuscrits est encore ouverte, puisque Georg Helmreich a échoué comme il le signale lui-même : « [Lacuna] Suppleta est a Caio Britannio e codice nescio quo in editione variorum Galeni operum, quam Basileae a. 1544 foras dedit. » (I, p. x.).

Les sources de l'édition de John Caius

Les manuscrits vus par John Caius

Dans son travail sur J. Caius, Vivian Nutton a relevé les indices permettant, par un travail sur l'histoire des livres, d'établir que l'humaniste anglais a eu accès à un grand nombre de manuscrits lors de son voyage en Italie entre 1539 et 1544. Ces indices se trouvent, d'une part, dans le livre écrit par Caius et qui s'intitule *De libris propriis*¹³ et consistent, d'autre part, en notes marginales apposées dans son exemplaire des *Opera omnia* de Galien paru à Bâle en 1538¹⁴ et dans un exemplaire de sa propre édition de 1544¹⁵. Nous savons par ce biais qu'il a consulté au moins quatre, peut-être cinq, témoins du *De usu partium*. Nous passerons d'abord en revue ceux mentionnés par Caius dans le *De libris propriis*, et ce dans l'ordre de l'opuscule, puis nous nous intéresserons aux notes marginales sur l'édition de Bâle.

Dans la bibliothèque du duc d'Urbino, il a eu accès au plus ancien témoin de notre texte que nous ayons conservé, le *Vaticanus Urbinas gr. 69 (U)*¹⁶ : « in consilium adhibuimus alterum Urbinatem, quem in Bibliotheca ducis Urbini (cum libris Galeni de usu partium, Aphor. Hipp. et introductione sive Medico). »

A Venise, Caius a vu le *Marcianus gr. V 9 (V9)* au monastère de San Giovanni e Paolo ; il déplore le mauvais état des manuscrits qui y sont conservés¹⁷ : « Sed praecipue, ex libris in Bibliotheca sancti Ioannis et Pauli Venetiis, bonis quidem illis, sed misere plane habitis et tractatis. Nam rasi multi sunt, et multis in locis, maxime libri de usu

¹³ Ioannis Caii Britanni *De canibus britannicis*, liber unus. *De rariorum animalium et stirpium historia*, liber unus. *De libris propriis*, liber unus. Iam primum excusi, Londini per Gulielmum Seresium typographum. Anno 1570.

¹⁴ Exemplaire conservé à Cambridge sous la cote University Library Adv.d.3.1

¹⁵ Cet exemplaire destiné à rejoindre la bibliothèque de son collège à Cambridge n'y est jamais parvenu ; depuis le tout début du XVII^e siècle il se trouve à Eton College, Fc.2.6-8.

¹⁶ *De libris propriis*, p. 15.

¹⁷ *De libris propriis*, p. 26.

partium. » Ce manuscrit contient une partie du livre III (début et fin manquants) et les livres IV-XVII (fin manquante) du *De usu partium*¹⁸. Mais il se trouve qu'il possède une lacune due à la perte de plusieurs cahiers qui a fait disparaître de son contenu précisément la portion de texte qu'édite Caius dans le livre VII ; si la lacune date d'avant le moment où Caius a consulté le manuscrit, il ne lui aura été d'aucune aide ; si elle date d'après, Caius aura pu l'utiliser mais, aujourd'hui, ce point ne pourra être établi que par l'étude philologique de son modèle, le *Parisinus gr.* 2154. Toujours à Venise, Caius mentionne la bibliothèque du monastère de San Antonio di Castello mais sans citer le *De usu partium* ; pourtant s'y trouvait à l'époque le *Parisinus gr.* 2253 (A) avant de passer dans la collection de Colbert puis du roi de France¹⁹. Malheureusement, ce manuscrit ne possède pas le livre VII²⁰ et n'a donc été d'aucun secours pour J. Caius en vue de son édition partielle.

V. Nutton ajoute qu'à Pise, Caius a pu examiner une copie du *De usu partium* appartenant à Matteo Corti, le célèbre anatomiste grand défenseur de Galien et d'Hippocrate. Comme preuves, d'une part, il donne en référence un passage de la page 27^v du *De libris propriis* qui dit « Extra bibliothecas, libros quosdam etiam Pisis vidimus apud Curtium et Pontremulum. » D'autre part, V. Nutton s'appuie sur une note marginale de Caius (H.I.459)²¹. Ce manuscrit ne nous est, semble-t-il, pas parvenu²².

Afin de poursuivre notre investigation, il convient à présent de se pencher sur les marges de l'édition des *Opera omnia* de Bâle. Caius indique avoir utilisé un « c. laz » ; il le fait, d'une part, dans la marge inférieure de l'édition au début du livre I et, d'autre part, à côté des variantes marginales qu'il donne tout au long du texte de l'édition bâloise. Or, nous savons que John Caius a été hébergé à Padoue par le célèbre humaniste Lazzaro Bonamico (1487-1552), élève de Pietro Pomponazzi et de Niccolò Leonicensi²³. L'identification du c. laz. comme étant un manuscrit de Lazzaro Bonamico devient dès lors aisée, l'abréviation étant là pour *codex Lazari*. Possédons-nous encore ce manuscrit ?

¹⁸ Vivian Nutton, *op. cit.*, p. 51. Il s'agit d'un très gros manuscrit puisqu'il est composé de deux tomes. Il est l'œuvre de plusieurs copistes dont le principal a été identifié par Brigitte Mondrain (voir la note 7) comme le médecin Démétrios Angélos qui a copié, restauré ou annoté de nombreux volumes ; ces deux activités se sont déroulées vraisemblablement dans le contexte d'exercice et d'enseignement de la médecine au xenon du Kral. L'étude philologique du traité de Galien montre qu'il est la copie du *Parisinus gr.* 2154 (B) mais également qu'il offre la particularité de présenter plus de texte que son modèle : non seulement, nous l'avons dit, une partie du livre III, de ἀπὸ τοῦ διὰ βάρους φερομένου (H.I.167.5/K.III.227.18) au f. 514^r à καὶ ταῦτα (τοιαῦτα ed. Helm.) περὶ τὴν (H.I.193.12/K.III.263.4) au f. 520^r l. 6, est présente et apparaît clairement comme une entité codicologique à part sous la forme de cahiers ajoutés *a posteriori* par Démétrios Angélos mais, à l'intérieur même du texte, ce dernier a également suppléé en marge les lacunes héritées de B. Il semble donc que le travail de Démétrios Angélos sur le *De usu partium* se soit poursuivi après la copie initiale par la recherche des parties manquantes.

¹⁹ *De libris propriis*, p. 26.

²⁰ Ce manuscrit ne contient que les livres X, XIV et le livre XV partiellement. Il est surtout important pour l'histoire de l'édition aldine des œuvres d'Hippocrate, pour laquelle il a servi de modèle. Voir Ottokar Poeppel, *Die hippokratische Schrift Κωακαὶ προγνώσεις und ihre Überlieferung*, 1959.

²¹ Vivian Nutton, *op. cit.*, p. 57. Il rappelle également que Caius et Corti n'ont pas pu travailler longtemps ensemble car Corti meurt en 1544 quelques mois après leur rencontre.

²² V. Nutton, *op. cit.*, p. 117.

²³ John Caius écrit dans le *De libris propriis*, p. 15 à propos du traité *Περὶ ἐμπόριστων* de Galien : « Adhibuimus et Lazari Bonamici oratoris apud Patavinos eloquentiss. alterum [librum], cum Patavium reverteremur. »

Un certain nombre de raisons pourrait conduire à penser, comme V. Nutton²⁴, que ce c. laz. ou *codex Lazari* est le *Parisinus gr.* 2154 (B). Tout d'abord, Caius indique que, dans le c. laz., le *De usu partium* ne commençait qu'au livre IV et n'était pas complet, le livre XVII s'arrêtant avant la fin. Cet état du *De usu partium* se retrouve bien dans le *Parisinus gr.* 2154 (B), mais aussi dans son apographe, le *Parisinus gr.* 2281 (p)²⁵. De plus, le c. laz. donnait comme B, et forcément aussi p, de longues listes de chapitres avant chaque livre ; mais c'est aussi le cas de A par exemple. Enfin, V. Nutton effectue un décompte qui montre que sur les cinquante deux leçons où le manuscrit de Lazzaro Bonamico diverge de l'édition de Bâle, il s'accorde dans quarante deux cas avec B.

Pourtant, certains éléments, cités par V. Nutton, rendent difficile ou contredisent cette identification. Le premier est qu'on ne trouve aucune mention de possession de Bonamico dans B. Le second concerne la chronologie : le *Parisinus gr.* 2154 est entré dans les collections du roi de France par le biais de celle de Catherine de Médicis elle-même héritée de celle du cardinal Ridolfi ; or, ce dernier meurt le 31 janvier 1550, c'est-à-dire deux ans avant Bonamico. Il faut dès lors imaginer que Ridolfi aurait acquis ce manuscrit du vivant de Bonamico et non lors de sa succession. Le troisième élément porte sur la soi-disant fin du c. laz. : V. Nutton écrit, en se basant sur une note de Caius, que le manuscrit se terminait huit mots plus tôt que B. En effet, dans la marge, il y a, d'une part, la dernière variante ὑποδοχὴν en face du mot (H.II.447.7) ὑπεροχὴν souligné dans la ligne et, d'autre part, une note de Caius qui indique que le c. laz. s'arrête ici. Un examen direct de l'édition de Bâle conservée à Eton College nous a permis de résoudre cette difficulté : selon nous, ces deux indications marginales ne permettent pas de conclure que, dans l'esprit de Caius, la fin du texte dans le c. laz. coïncidait avec le mot ὑπεροχὴν ; ces deux notes sont assurément à lire séparément l'une de l'autre. Enfin, ce qui fait le plus douter, V. Nutton en tête, sont des leçons où le *codex Lazari* diverge de B ; il en relève deux mais nous allons voir que l'on peut résoudre les difficultés qu'elles posent et ainsi déboucher sur une identification sûre et définitive.

La première leçon concerne une omission de vingt lettres (H.II.440.14 ψάθειν ἢ δι' ὄλου τοῦ δια[πλαττομένου]) que le c. laz. aurait mais pas B ; mais si l'on vérifie dans le manuscrit, on s'aperçoit que, contrairement à ce que G. Helmreich indique dans son apparat, B, comme p, ne comporte pas le texte cité plus haut mais présente bien seulement la fin du participe πλαττομένου, par suite d'une lacune dans son modèle très endommagé, comme le montre ce qui reste du livre XVII dans B. C'est ni plus ni moins le sens de la note de Caius.

La seconde différence, apparente, entre B et le c. laz. est décisive pour notre recherche : au tout début du livre XIV (H.II.284.20), Caius ajoute οὖν dans la ligne après le premier mot du livre Τριῶν, ce qui n'est pas le cas de B ; seul p comporte effectivement ce mot à cet endroit. A l'appui de notre démonstration, nous pouvons ajouter un autre exemple : en H.I.195.6, l'édition de Bâle édite στενωπούς ; Caius indique en marge : στενεπούς c. laz. or seul p donne cette leçon.

Ainsi, le *codex Lazari* ne peut être le manuscrit B. Il s'agit de sa copie, le *Parisinus gr.* 2281 (p).

²⁴ Vivian Nutton, *op. cit.*, p. 80.

²⁵ De fait, l'assimilation du c. laz. ne peut pas se faire avec l'autre copie de B, à savoir le *Marcianus gr.* V 9 qui contient une partie du livre III (comme nous l'avons dit à la note 18). Nous le signalons car il a parfois été dit que V9 commençait également au livre IV ou que B contenait un morceau du livre III. Par suite d'une erreur de cote, V. Nutton (*op. cit.*, p. 80) mentionne le *Marcianus gr.* 287 au lieu du *Parisinus gr.* 2281.

Tels sont les manuscrits du *De usu partium* vus et/ou collationnés par J. Caius pendant son séjour en Italie, au moins tels qu'on peut les identifier d'après les éléments qu'il nous a laissés.

Un manuscrit du *De usu partium* ayant appartenu à Caius : le *Cantabr. Gonville. et Caius Coll. 047/24*.

Nous allons, à présent, nous intéresser non plus à des manuscrits vus par Caius mais à un manuscrit qui lui a appartenu et qui est conservé à présent à Cambridge : le *Cantabr. Gonville. et Caius Coll. 047/24* (G). Il est constitué du regroupement de plusieurs morceaux de divers traités de Galien copiés à différentes époques, état composite déjà attesté lorsque Caius l'a donné au *college*²⁶. Chaque partie du manuscrit est aisément repérable par la foliotation qui redémarre à chaque nouveau traité :

- ff. 1^r-159^v : Galien, *De methodo medendi*²⁷ ; main attribuable au XV^e siècle²⁸.
- ff. 0^r-49^v : Galien, *De usu partium*²⁹ ; main attribuable à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle³⁰.
- ff. 50^r-v blancs
- ff. 1^r-9^v : Galien, *De placitis Hippocratis et Platonis*³¹ ; main attribuable au XV^e siècle.
- [s.n.] 2 ff. entiers : Ps.-Galien, *De portis*³² ; main attribuable au XV^e siècle.

Bien que le manuscrit G ne contienne qu'une petite partie du *De usu partium*, il renferme la portion du livre VII qui intéressait John Caius pour son édition du texte de la lacune du livre VII.

Quels manuscrits pour l'édition de 1544 ?

Récapitulons. Parmi les manuscrits susceptibles de l'aider dans son travail d'édition du texte de la lacune du livre VII, nous savons que Caius a vu U, collationné p et possédé G. En premier lieu, il paraît naturel que Caius ait eu recours à G pour son édition ; pour nous en assurer, nous avons effectué une collation basée sur les variantes données par Caius

²⁶ La reliure est du XVI^e siècle. John Caius prend soin de donner les références de début et de fin de texte pour chaque partie de traité dans les éditions de Venise et de Bâle. Pour le *De placitis Hippocratis et Platonis*, il rappelle sa propre édition : « Ms hunc Joh. Caius edidit Basileae 1544 et latinum fecit in 4to. »

²⁷ Alors que le titre dans le manuscrit annonce les quatorze livres du *De methodo medendi*, ne s'y lisent que les livres I à VI (fin manquante). Pour disposer de la totalité de ce traité, J. Caius a fait appel à un scribe qui l'a complété dans un autre manuscrit, le *Gonv. et Caius Coll. 360/587.2* (voir Vivian Nutton, *op. cit.* p. 65).

²⁸ Le copiste est identifié par le RGK (I, 72) comme étant Georgios Tzarangopulos, prêtre crétois, actif dans l'entourage de Bessarion à Rome. Pourtant notre propre étude de la main n'arrive pas à la même conclusion. Elle est élégante et assurément du XV^e siècle, proche de Rhosos.

²⁹ L'état du *De usu partium* est très fragmentaire : livre VI acéphale et inachevé, livre VII acéphale, livre VIII inachevé, livre IX acéphale, livre X et livre XI inachevé.

³⁰ La main responsable de cette partie a longtemps été datée de manière tardive (par Diels et Helmreich notamment). Il revient à Nigel Wilson, « Aspects of the Transmission of Galen », dans *Le strade del testo*, 1987, p. 56 d'avoir proposé de remonter la datation de plusieurs manuscrits de Galien ; cela a valu de remettre à leur juste place chronologique les manuscrits issus du scriptorium de Ioannikios. La main qui nous intéresse ici est proche mais non identique aux mains des collaborateurs de Ioannikios et N. Wilson la date du XII^e et au plus tard de la première moitié du XIII^e siècle.

³¹ Le livre I est acéphale, le livre II inachevé, le livre III absent et le livre IV réduit à un folio. De ce traité, J. Caius donna l'édition du livre I en 1544.

³² Ce traité porte le n°251 dans l'ouvrage de Hermann Diels, *Die Handschriften der antiken Ärzte. Griechische Abteilung*, Berlin, 1906. Le texte commence vers le début de la Porta XVII et finit peu après le début de la Porta XIX.

lui-même (CaiusN) à son édition de la lacune du livre VII (Caius). Les leçons qui démontrent une relation claire entre G (ainsi que ses variantes marginales³³) et l'édition de 1544 (ainsi que les variantes indiquées à la fin) sont les suivantes³⁴ :

- a. (H.I.403.24/K.3.555.7) ἀλλ' εἰς τὰς UCoisl p G Caius : μάλιστα δ' ὅτι εἰς τὰς G^{s.l.} **CaiusN**
- b. (H.I.404.15/K.III.556.5) στενοῦσι UCoisl p G Caius : τείνουσι G^{s.l.} **CaiusN**
- c. (H.I.406.23/K.III.559.9) προσστέλλειν UCoisl G^{s.l.} Caius : συστέλλειν G **CaiusN**
προσσυστέλλειν p
- d. (H.I.408.25/K.III.562.7) ἄζειν U : αἰαίζειν Coisl στενάζειν p Caius ἄδειν G **CaiusN**
- e. (H.I.413.18/K.III.568.19) σπεύδουσιν U p Caius : σπεύδοντες Coisl συσπῶσιν G **CaiusN**
- f. (H.I.416.28/K.III.573.17) παρασκευὴ μὲν αὕτη UCoisl p Caius : παρασκευασμένοι G
παρασκευὴ G^{s.l.} παρασκευὴ παρασκευασμένοι **CaiusN**
- g. (H.418.9/K.3.575.13) ἐκδέξασθαι UCoisl p G^{s.l.} Caius : ἐκδέξασθαι G **CaiusN**
- h. (H.421.2/K.3.579.11) ἀναστρέφει UCoisl p Caius : ἀνατρέχει G **CaiusN**
- i. (H.421.18/K.3.580.7) δόλιχον UCoisl p G^{s.l.} CaiusN : διάυλον G **Caius**

En second lieu, nous trouvons des leçons qui permettent de rapprocher l'édition de 1544 du manuscrit p :

- a. (H.I.408.25/K.III.562.7) ἄζειν U : αἰαίζειν Coisl στενάζειν p **Caius** ἄδειν G CaiusN
- b. (H.I.415.18/K.III.571.18) ὀπόσων UCoisl G p Caius : ὀποσον p^{pc} **CaiusN**
- c. (H.I.417.2 /3.573.19) περιβάλλουσιν UCoisl G Caius : ἐπιβάλλουσι p **CaiusN**

Mais aucune leçon ne permet d'établir une relation directe entre l'édition de 1544 et U³⁵.

En revanche, et pour terminer le tour d'horizon des différents cas de figure, nous trouvons plusieurs leçons où Caius a usé de l'*inventio*, en l'indiquant parfois clairement au lecteur :

- a. (H.I.416.28/K.3.573.17) χρήσει **Caius** : χρήσθαι Coisl U p G CaiusN
- b. (H.I.420.9/K.III.578.10) αὐτοῦς **Caius** : αὐτὸν Coisl αὐτὰ U p G CaiusN
- c. (H.I.420.13-14/K.III.578.15) συγγνώση **Caius** : γνώση UCoisl p G CaiusN

Caius indique que c'est une correction de son chef : « Utrumque exemplar habuit ἔρμηνεύειν ἐπιχειροῦντι σοι. γνώση δὲ κατὰ τι etc. sed nobis rectius videbatur legendum et distinguendum ad hunc modum ἔρμηνεύειν ἐπιχειροῦντι. συγγνώση δὲ κατὰ τι etc. nam et ἐπιχειροῦντι referendum est ad λόγῳ et σοι omnino abundat facilisque lapsus erat a συγγνώση ad σοι γνώση atque ita omnia clara sunt. »

En conclusion de notre étude, il nous est possible d'affirmer que les sources utilisées par Caius pour son édition sont assurément le *Cantabr. Caius et Gonv. Coll.* 047/24 et le

³³ Le manuscrit G présente en effet des notes marginales et supralinéaires (G^{s.l.}) d'une main proche mais non identique à celle du copiste.

³⁴ Nous avons collationné également le *Coislirianus* 333, parce qu'il comporte le livre VII. Nous n'indiquons pas B puisque nous avons établi que Caius ne l'a pas vu. Nous avons également laissé de côté l'*Harleianus* 5652 (H) qui, malgré une lacune deux fois moins longue que les autres manuscrits de sa famille, n'aurait pas pu être utilisé par Caius pour l'édition de l'ensemble de la lacune.

³⁵ Cela est d'autant plus plausible que Caius n'a pas dû avoir U longtemps sous les yeux, car le duc d'Urbino ne lui a accordé l'accès à sa bibliothèque qu'après de longues tractations (« triduanis precibus vix tandem obtinimus », *De libris propriis*, p. 15) et ne lui a vraisemblablement pas donné le temps de le collationner précisément.

Parisinus gr. 2281. Enfin, avec prudence, il nous semble qu'au premier reviendrait l'adjectif *vetustissimus* et au second celui de *recentior*.

Comment John Caius a-t-il obtenu les folios du *De usu partium* ?

Pourtant, nous n'en avons pas tout à fait fini avec la relation entre J. Caius et les manuscrits du *De usu partium*. Qu'il ait utilisé G pour son édition est maintenant bien établi à la fois par l'examen philologique et par l'histoire des textes. Mais comment est-il entré en possession des parties de ce manuscrit ?

C'était d'ailleurs la question que Vivian Nutton pose à propos des extraits du *De placitis Hippocratis et Platonis* présents dans G. Ce dernier émet bien, à ce sujet, l'hypothèse que le bibliothécaire de la Laurentienne ait pu être généreux au point de prêter ces folios à John Caius en vue d'une édition et que ce dernier aura oublié de les lui rendre, mais il lui paraît plus vraisemblable que l'érudit anglais se soit servi directement sans la permission de personne³⁶. Or l'on sait que ces membres épars du traité philosophique de Galien sont à relier avec un manuscrit de Florence, le *Laur.* 74.22, qui était intact en 1491 lorsque Politien le vit dans la bibliothèque personnelle du professeur Pier Leoni di Spoleto, intact quand Caius l'a collationné vers 1543³⁷ mais mutilé en 1582 quand le cardinal Sirleto négocia pour l'acheter. Cet élément de l'histoire du manuscrit florentin nous a incité à regarder ce qu'il en était pour le *De usu partium*, car la bibliothèque de Florence renferme, comme nous l'avons dit plus haut³⁸ trois manuscrits contenant ce traité de Galien, dont un, le *Laurentianus* 74.4 (L), est composé de parties anciennes (L^{vet.}) datables de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle³⁹ et de parties récentes (L^{rec.}) datables du milieu du XVI^e siècle⁴⁰. Or, la comparaison, codicologique et paléographique, des folios restés dans L^{vet.} avec ceux conservés dans G montre qu'ils ont les mêmes dimensions (mm. 330 x 230 avec une surface écrite de mm. 260 x 180), la même mise en page (une colonne de 32-35 lignes/page) et qu'il s'agit de la même main⁴¹. Nous avons donc là les *membra disiecta* du *Laurentianus* 74.4.

³⁶ V. Nutton exclut par ailleurs catégoriquement l'hypothèse, longtemps envisagée, que Caius ait pu acquérir ces folios auprès d'un marchand parisien. Ph. de Lacy, après avoir adopté la première position, s'est rangé à l'avis de V. Nutton (voir l'introduction au tome II de l'édition du *De placitis Hippocratis et Platonis* Ph. de Lacy dans le CMG).

³⁷ V. Nutton, *op. cit.*, pp. 55-56.

³⁸ Voir la note 5.

³⁹ N. Wilson, « Aspects of the Transmission of Galen », dans *Le strade del testo*, 1987, p. 55 place cette main soit au XII^e siècle soit, au plus tard, dans la première moitié du XIII^e siècle.

⁴⁰ G. Helmreich date ces parties récentes du XV^e siècle mais l'analyse des filigranes oblige à revoir cette datation : ff. 1-10, 15-17 fleur de lys dans un cercle avec une étoile = Briquet 7116 (Florence, 1530) ; ff. 99-114, 123-124, 139-158 : étoile à six branches inscrite dans un cartouche dans un cercle proche de Briquet 6097 (Fabriano, 1572 ; Rome, 1567 et 1571). Par ailleurs, par deux fois, une main qui n'est pas celle de L^{rec.} indique en bas du dernier folio d'une partie ancienne qu'il manque du texte : au f. 98^v, *λείπει ἑπτὰ φύλλα ἐν τῷ γερμανικῷ ἀντιγράφῳ* et au f. 138^v, *λείπει ἐν τῷ ἀντιγράφῳ γερμανικῷ φύλλα ἰδ' ἕως σχήσειν τὸν (H.II.125.17/K.III.859.15 ἕως προσέχειν τὸν ed. Helm.)*. Nous n'avons trouvé aucune trace de cet ἀντίγραφον γερμανικόν. Peut-être s'agit-il d'une édition imprimée en terre germanique, c'est-à-dire de l'édition de Bâle. En effet, pour la réfection qui va du f. 99^r au f. 114^v le texte occupe bien 14 pages de l'édition de Bâle soit 7 feuilles. Si tel est le cas, cela donne l'année 1538 comme *terminus post quem* pour l'inscription de cette note. Mais, pour celle qui va du f. 139^r au f. 158^v, cela ne correspond pas puisque le texte est contenu dans 19 pages de l'édition de Bâle et non pas 14 feuilles comme l'indique la note.

⁴¹ N. Wilson mentionne les fragments du *De usu partium* de G dans le même paragraphe que L^{vet.} (p. 55) à propos de la réévaluation de la datation de la main dans ces deux manuscrits mais ne pousse pas jusqu'à l'identification d'une même main. Pour être tout à fait précis, il convient de dire que la main identique à

Aidons-nous du tableau suivant pour comprendre la répartition du texte du *De usu partium* entre G et L^{vet.} :

Références	L ^{vet.}	G	L ^{rec.}
de H.I.1/K.III.1 à H.I.92.12-13/K.III.126.6	<i>Partie perdue</i>		ff. 1 ^r -20 ^v
de H.I.92.12-13/K.III.126.6 à H.I.362.12/K.III.497.15	ff. 21 ^r -98 ^v		
de H.I.362.12/K.III.497.15 à H.I.461.3/K.III.636. 13		ff. 0 ^r -25 ^v mais <i>perte</i> de H.I.365.20-21/K.III.502.6 à H.I.384.24/K.III.529.16	ff. 99 ^r -114 ^v
de H.I.461.3/K.III.636. 13 à H.I.486.10/K.III.670.4	ff. 115 ^r -122 ^v		
de H.I.486.10/K.III.670.4 à H.I.492.1/K.III.678.5	<i>Partie perdue</i>		ff. 123 ^r -124 ^v
de H.I.492.1/K.III.678.5 à H.II.37.16/K.II.733.21	ff. 125 ^r -138 ^v		
de H.II.37.16/K.II.733.21 à H.II.125.17/K.III.859.15		ff. 26 ^r -45 ^v	ff. 139 ^r -158 ^v
de H.II.125.17/K.III.859.15 à la fin de <i>UP</i> .	ff. 159 ^r -247 ^v		

Malheureusement, comme nous le voyons dans le tableau, certaines parties sont toujours manquantes ; il s'agit du livre I et du début du livre II, de la fin du livre VI et du début du livre VII et un passage du livre IX.

Comment ces folios, initialement dans L, se sont-ils retrouvés entre les mains de John Caius ? Comme pour le *De placitis Hippocratis et Platonis*, plusieurs hypothèses sont envisageables : achat ? emprunt non restitué ? vol ? Difficile de le déterminer, car s'il ne s'agissait que du passage nécessaire à l'édition du texte de la lacune du livre VII, on pourrait croire à un vol ciblé ; *a contrario*, pourquoi voler des « bouts » de plusieurs livres ? A moins que le manuscrit ne fût en mauvais état, que ces différents éléments ne se soient déjà désolidarisés de la reliure et que Caius les ait emportés ainsi, selon une pratique d'« emprunt » d'ailleurs fort courante à cette époque d'effervescence intellectuelle mais aussi de concurrence commerciale⁴².

Nous avons commencé notre article en passant en revue les différents manuscrits vus par l'humaniste anglais lors de son voyage en Italie parmi lesquels nous avons mentionné le *Marcianus gr. V 9* qu'il a consulté dans la bibliothèque du monastère de San Giovanni e Paolo. Or, comme nous l'avons dit alors, il manque des cahiers au livre VII,

celle de L^{vet.} se retrouve dans une partie seulement du *Cantabr. Govv. et Caius Coll. 047/24*, aux ff. 0^r-25^v, et qu'ensuite une autre main prend le relais ; en revanche, ce qui assure d'une même cohérence chronologique entre ces deux parties est le fait que la main qui, dans L^{vet.} et G, appose en marge notes de lecture et manchettes est la même y compris lorsque la main change dans G.

⁴² Ivan Garofalo, « Agostino Gadaldini (1515-1575) et le Galien latin », dans *Lire les médecins grecs à la Renaissance*, p. 291, indique par exemple que Gadaldini a sûrement arraché des folios contenant la fin du traité *De Venarum dissectione* dans le *Parisinus gr. 2219* alors au monastère de San Giovanni e Paolo.

précisément celui qui contient le texte de la lacune édité par Caius⁴³. Nous voici dans un cas de figure où nous pouvons affirmer que Caius a vu le manuscrit et où la perte des cahiers ne peut être attribuée à un mauvais état du manuscrit. En revanche, il n'y a pas de traces, pour l'instant, de ces cahiers dans un des manuscrits provenant de John Caius. Mais, s'il en s'en est servi pour son édition, on peut envisager qu'il ne les ait pas conservés après usage, car ils auraient été endommagés au moment de la préparation de l'impression.

Arrivés au terme de cet article, nous avons pu déterminer avec certitude que, lors de son séjour de cinq ans en Italie, John Caius a eu accès à un manuscrit du *De usu partium* ayant appartenu à Lazzaro Bonamico, aujourd'hui le *Parisinus gr.* 2281. L'utilisation de ce manuscrit, combinée à celui de plusieurs cahiers, vraisemblablement volés, du même traité provenant du *Laurentianus* 74.4 et intégrés à un manuscrit personnel de Caius, lui a permis de combler une lacune du livre VII présente dans les éditions aldine et bâloise. La manière dont il s'est procuré ces cahiers éparés rend probable que ceux manquants dans le *Marcianus gr.* V 9 soient aussi passés frauduleusement entre les mains de Caius.

⁴³ Plus précisément, la perte de texte va de οὐ διὰ τὸν χιτῶνα δήπουθεν (H.I.388.10/K.III.534.7) au bas du folio 582^v à ὑπερ τοῦ μηδ' ὅλως ἐμπτίπτειν (H.I.428.10/K.III.589.8) en haut du folio 583^r ; elle n'est pas signalée en marge. Elle correspond à la perte de cinq quaternions.